



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Faubourg de l'Hôpital 68    Tél. 032 889 69 72  
Case postale 556    Fax 032 889 69 73  
CH-2002 Neuchâtel    [ciip@ne.ch](mailto:ciip@ne.ch)  
[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

Communiqué de presse du 10 mars 2020

## La CIIP veut renforcer l'audiovisuel et le cinéma en Suisse romande

Réunie le 5 mars 2020 en séance extraordinaire avec les directeurs en charge de la culture des cantons, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a pris acte des activités de la Fondation romande pour le cinéma Cinéforum et approuvé sa stratégie pour les années 2021-2025. Les cantons se sont engagés à maintenir avec leurs partenaires institutionnels leur soutien annuel pour un budget de 10 millions de francs de Cinéforum et à augmenter dans la mesure de leurs possibilités leur contribution pour que la Fondation puisse disposer d'un budget de 11 millions de francs en 2025.

La Fondation romande pour le cinéma Cinéforum a été créée il y a dix ans à l'initiative de la CIIP par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud ainsi que les villes de Genève et Lausanne. La CIIP a pris connaissance du bilan d'activités dressé par Cinéforum, s'est réjouie de ses prestations très appréciées des professionnels de la branche, ainsi que de la dynamique créée dans le domaine culturel de l'audiovisuel et du cinéma en Suisse romande et son rayonnement en Suisse et à l'étranger. Les cantons ont approuvé ses orientations stratégiques et réaffirmé leur engagement financier pour les prochaines années. La fondation est un acteur essentiel dans la volonté politique de mutualiser l'encouragement de la culture des cantons romands, dans les domaines artistiques où cela s'avère pertinent, et de renforcer le développement d'un espace culturel romand.

Cinéforum a procédé à une évaluation externe de ses prestations (2017), dont les résultats se sont avérés positifs et, en 2019, à une étude indépendante portant sur l'impact économique des projets soutenus. Cette étude démontre combien l'encouragement public mutualisé romand s'avère profitable à l'ensemble de l'économie romande (3.1 francs dépensés pour 1 franc investi) et bénéfique à tous les cantons et villes partenaires. En 2018-19, la fondation a aussi mené, à la demande de la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), une réflexion stratégique. Les mesures prévues ces prochaines années visent la relève professionnelle, le renforcement de la professionnalisation et structuration de la branche de l'audiovisuel et du cinéma, l'encouragement de l'innovation et à l'écriture numérique ainsi que le soutien à la distribution et une meilleure accessibilité des œuvres audiovisuelles.

Sur recommandation de la CDAC, la CIIP a pris position favorablement sur cette stratégie future de Cinéforum. Les cantons ont décidé de poursuivre avec leurs partenaires institutionnels leur soutien financier à hauteur de 10 millions de francs par an pour les années 2021 à 2025 et, si possible, à augmenter leur contribution pour atteindre un budget annuel de 11 millions de francs en 2025.

---

---

## **La CIIP**

Fondée voici cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'Etat des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

**La Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)** constitue l'un de ses organes permanents, traitant de l'ensemble des problématiques relevant de la coordination intercantonale et de la coopération entre cantons et avec la Confédération dans le domaine de la culture. La CDAC développe notamment les coopérations et les échanges dans le cadre des mesures de promotion culturelle, de sensibilisation à la culture et de formation culturelle non professionnelle, ainsi que d'aide à la création et à la diffusion sur le plan intercantonal voire international.

---

## **Contacts :**

### **Pascale Marro**

Secrétaire générale de la CIIP, Neuchâtel, tél: +41 32 889 86 30 - +41 79 797 11 77  
/ [pascale.marro@ne.ch](mailto:pascale.marro@ne.ch)

### **Philippe Trinchan**

Président de la Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles,  
Chef du service de la culture du canton de Fribourg,  
tél : +41 26 305 12 81 - +41 79 257 02 53 / [philippe.trinchan@fr.ch](mailto:philippe.trinchan@fr.ch)

---